

Référentiel des compétences travaillées en UPE2A et pistes d'adaptation pour la classe ordinaire

Ce référentiel donne à voir les compétences transversales travaillées lors de l'année d'UPE2A :

- compétences de socialisation scolaire

- compétences de Français Langue de Scolarisation.

Il constitue donc pour les enseignants de classe ordinaire une aide pour

- mieux appréhender le profil scolaire des élèves allophones qu'ils accueillent après l'UPE2A

- nourrir leur réflexion pour l'accompagnement de ces élèves à besoins éducatifs particuliers.

Pour aller plus loin, des pistes d'adaptation sont également proposées pour chaque thème du référentiel.

1. Référentiel des compétences travaillées en UPE2A

Savoir-être élève

Est assidu et ponctuel
Est en mesure de s'organiser et de gérer son matériel de façon autonome
Peut chercher et utiliser des ressources matérielles : dictionnaire, traducteur, manuel, leçons...
Peut solliciter ses enseignants, ses camarades et ses référents vie scolaire
Peut organiser son travail personnel : devoirs/ révisions

Compétences langagières : comprendre et communiquer en contexte scolaire

Compréhension orale
Comprend un message oral relativement long pourvu qu'il soit énoncé avec un débit normal, régulier et une parole articulée
Production orale
Communique avec les enseignants lorsqu'il est mis en confiance
Répond à une question de repérage
Peut exprimer son point de vue
Compréhension écrite
Lit et comprend les consignes de façon autonome
Est capable d'identifier différents types de documents écrits (schéma, texte documentaire, paratexte, texte littéraire...)
Comprend les informations essentielles dans un texte simple de 15 à 20 lignes
Avec étayage, comprend globalement les textes disciplinaires comportant un vocabulaire spécifique
Est autonome dans la recherche d'indices et d'informations
Production écrite
Est capable de recopier les traces écrites dans le temps imparti
Peut écrire un texte cohérent et compréhensible de 15 lignes avec toutefois des erreurs habituelles caractéristiques de l'apprentissage LV2 sans étayage particulier.
Peut réviser ses écrits (schéma, réponse à une question, rédaction...)
Commence à entrer dans les différents écrits disciplinaires

Compétences linguistiques : maîtrise des fondamentaux de la langue

Il s'agit ici de maîtrise en expression et compréhension et non d'analyse grammaticale.

S'exprime avec une prononciation claire et compréhensible (sans se conformer nécessairement à un modèle standardisé)
Maîtrise l'usage et orthographe des verbes les plus fréquents
Maîtrise les principaux temps de l'indicatif, l'impératif, le conditionnel
Maîtrise l'usage de la phrase simple
Commence à utiliser la phrase complexe :
• subordonnée relative en « qui », « que »...
• subordonnée complétive en « que »
Est capable de produire un petit paragraphe linguistiquement cohérent : maîtrise de la ponctuation et des principaux connecteurs
Maîtrise des accords simples : accords sujet-verbe et accords dans le GN
Maîtrise les différentes relations logiques : temps-lieu- cause-conséquence-opposition, comparaison (connecteurs spatio-temporels et logiques ; certaines subordonnées conjonctives circonstancielles)

Maîtrise des enjeux disciplinaires

Comprend le déroulé d'un cours et les différentes tâches à effectuer
Comprend globalement les attendus des différentes disciplines
Est autonome dans la recherche d'indices

2. Pistes d'adaptation

Savoir-être élève

Sécuriser l'accueil de l'élève dans la classe
Encourager les initiatives de l'élève
Proposer un tutorat par un pair
Autoriser le dictionnaire ou tout autre moyen de traduction

Compétences langagières : comprendre et communiquer en contexte scolaire

Adapter son débit et son articulation
Proposer le plan du cours et les mots clés en amont
Autoriser l'élève à préparer ses interventions orales
Proposer des supports visuels pour accompagner la lecture de textes
Réduire la longueur des textes proposés ou surligner les passages essentiels d'un texte plus long
Proposer des questionnaires adaptés (QCM, V/F, réponses courtes autorisées...)
Permettre à l'élève de brouillonner dans sa langue d'origine
Réduire la longueur attendue
Donner des modèles d'écriture
Adapter l'évaluation

Compétences linguistiques : maîtrise des fondamentaux de la langue

Penser la progressivité des attendus linguistiques du plus simple au plus complexe
Proposer une correction et une remédiation ciblées sur un ou deux points de langue à améliorer
Décorrélér l'évaluation disciplinaire de l'évaluation linguistique

Maîtrise des enjeux disciplinaires

Ritualiser son cours et expliciter les attendus à chaque étape
Encourager l'élève à tenir un carnet de vocabulaire de la discipline (donner le lexique-clé d'un chapitre en amont pour permettre à l'élève de se l'approprier avant le cours)